



MAIRIE DE OSSE
25360

Compte-rendu du conseil municipal
Vendredi 23 mars 2018 à 20 h 00
sous la présidence de M. Charles PIQUARD, le Maire

Membres en exercice : 10
Membres présents : 8
Membres votants : 9

Ayant donné procuration : 1
Absent excusé : 1
Absent : 1

Etaient présents : Mmes Maryna DORNIER – Laurence FONTAINE

Ms. Pascal FAIVRE – Franck MORGANTI – Franse OSTHENE— Charles PIQUARD – Claude POULOT – David ROETHLISBERGER

Etait excusée et représentée : Mme Marie TRAENDLIN

Procurations données : Mme Marie TRAENDLIN à M. Claude POULOT

Etait absent : M. Jean-Louis PAUTHIER

Secrétaire de séance : M. Claude POULOT

Président de séance : le Maire, M. Charles PIQUARD

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 février 2018
- Compte-rendu des dossiers de la COM/COM
- Compte-rendu de réunions communales
- Dossier assainissement
- Dossier rue des Eglantiers
- Finances : préparation budget pour les investissements
- Délibérations
 - Convention de mise à disposition des équipements entre la commune et la CCDB,
 - Budget Forêt : Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- Dossier Association foncière
- Questions diverses

Avant l'ouverture de la séance, Mme Laurence FONTAINE demande à prendre la parole pour formuler deux observations :

- La première concernant un rendez-vous fixé le samedi 10 mars pour lequel l'information ne lui est parvenue que le vendredi précédent et la seconde relative à une demande de rencontre entre les membres du Conseil et les dirigeantes de la MAM.

Monsieur le Maire apporte une réponse à ces deux remarques puis déclare la séance ouverte à 20 heures et dix minutes.

La lecture du procès-verbal du **16 février 2018** fait l'objet d'une observation de Mme Maryna DORNIER concernant une délibération prise pour la carte avantages jeunes : Il faut lire : « aux jeunes à partir de 11 ans nés avant le 31 décembre 2007 ».

Une rectification du procès-verbal interviendra en ce sens.

➤ **Compte-rendu de réunions :**

Communauté de communes du Doubs Baumoisi.

Dossier Ecoles :

- discussions de la carte scolaire sur le territoire de la Com-Com, propositions et regroupements pour éviter la fermeture de classes,
- réflexions sur la durée des transports,
- incidences du passage à la semaine de 4 jours,
- demandes de dérogations,
- construction d'un groupe scolaire à Baume les Dames.

Réunions communales

La commission communale des impôts s'est réunie pour faire le point sur les modifications des habitations actuelles et nouvelles de la commune.

La Compagnie d'Assurances GROUPAMA a fait une proposition de règlement partiel des sinistres survenus après la tempête.

Le conseil d'Ecole s'est réuni le 12 mars : ont été évoqués un projet de voyage à LYON, des journées USEP à raison de 3 journées par classe, le projet d'école pour l'année prochaine, les effectifs pour la rentrée et la pose d'un panier de basket.

Comité syndical des eaux de la Haute Loue du 15 mars :

En raison de la modification des statuts du syndicat qui devient un syndicat mixte fermé, il a fallu revoter pour nommer le Président et les membres du bureau. L'ancien Président, les anciens Vice-Présidents et les anciens membres du bureau ont été reconduits dans leur fonction.

Compte tenu de la décision majoritaire des 16 communes qui dépendent en même temps du syndicat et de la CAGB (communauté de communes du grand Besançon), il est acté que la CAGB quittera la gouvernance du Syndicat à compter du 1^{er} janvier 2019.

➤ **Commission assainissement du 13 mars** : la collecte des eaux pluviales dans le réseau doit disparaître.

Toutefois au regard des textes en vigueur et compte tenu de la complexité des actions à mettre en œuvre, une réflexion sur les mesures à prendre et des avis complémentaires sont demandés à un cabinet spécialisé et à notre avocat.

➤ **Dossier Rue des Eglantiers** :

La visite des conseillers sur le terrain le samedi 17 mars a conclu à ce que la délimitation de la chaussée réalisée par un géomètre n'est pas satisfaisante car trop imprécise. Un nouveau rendez-vous est demandé avec le géomètre en présence des membres de la commission urbanisme. Une réunion d'information des riverains interviendra ensuite.

➤ **Dossier Finances** : la commission des finances se réunira vendredi 30 mars pour préparer le budget.

➤ **Dossier Association Foncière** : Le Maire donne lecture des noms des personnes inscrites pour former le Chambre d'Agriculture pour homologation.

➤ **Extrait des délibérations** : elles sont affichées sur le tableau prévu à cet effet

N° 2018 – 11 / OBJET : Convention de mise à disposition des équipements entre la commune de Osse et la Communauté de Communes Doubs Baumois

L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- autorisent le Maire à signer la convention avec la communauté de communes Doubs Baumois.

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 12 / OBJET : Budget Forêt : Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- d'ouvrir sur l'exercice 2018, dans l'attente de l'adoption du budget primitif de la Forêt, des crédits d'investissement dans la limite du quart du budget précédent, pour financer hors restes à réaliser sur 2017, des dépenses d'investissement.

Ces crédits seront repris au budget primitif 2018 du budget Forêt.

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

➤ Informations et questions diverses

Compte rendu de la réunion préparatoire à la commémoration du 11 novembre :

Quelques points sur la médiatisation de cet évènement :

- Projet d'un passeport « commémoration »,
- Des demandes pourraient être formulées : (mise à disposition de salles communales, participation financière des communes, participation des écoles /périscolaire, recherche d'un graphiste/imprimeur).

De ce fait, la salle de convivialité ne sera pas disponible à la location du 27 octobre au 4 novembre 2018.

Lotissement l'Orée du Bois :

Un terrain reste à vendre. Se renseigner en Mairie.

Forêt :

Une sortie en forêt aura lieu samedi 31 mars afin de faire le point sur les travaux forestiers réalisés parcelle13.

Changement de fréquence de la TNT :

Le 23 mai 2018, la commune sera concernée par des modifications de fréquence de la TNT.

Voir infos complémentaires sur le site www.recevoirlatnt.fr ou au contre d'appel : 09.70.818.818

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
ce vendredi 23 mars à 23h00